



# FLASH CE

## 11 avril 2012

### ACTIVITE USINE:

Globalement, l'usine se porte bien: les expéditions vont bien, les stocks sur les dépôts extérieurs diminuent. Seul bémol, la qualité ne s'améliore pas, est-ce dû à un manque de personnel, de formation...?

### BUDGET PREVISIONNEL:

Le budget présenté peut être assimilé à un budget de cohabitation des 2 organisations syndicales (pour rappel 3 élus CGT et 3 élus CFDT). On peut noter que la demande faite par la CGT depuis novembre 2011, que le chèque St Nicolas soit intégrer dans le budget, a été votée à l'unanimité par les membres du CE.

### MISSION STRESS AU TRAVAIL:

La mission n'a pu aboutir faute de non signature d'un procès-verbal par le secrétaire du CHSCT. La direction a repris la main.

Le cabinet STIMULUS, mandaté et rémunéré par la direction, va commencer un audit sur l'établissement. A noter que ce cabinet n'est pas reconnu et agréé par le ministère du travail. De plus, ce cabinet a déjà fait ses preuves chez Renault, France Telecom et La Poste, mais n'a pas permis d'identifier les situations de dangers graves et imminents qui ont conduit aux vagues de suicides que l'on connaît tous dans ces entreprises.

### MISE EN PLACE DES COMMISSIONS:

A noter qu'il se dégage une large majorité de responsables des commissions CFDT, ce qui ne reflète pas le résultat des élections professionnelles (toujours ce fameux 3-3). Est-ce dû encore une fois au recul de l'âge de la retraite...?!

### VOLUME D'HEURES SUPPLEMENTAIRES:

Les heures supplémentaires réelles, restent élevées dans l'usine (2235 h pour les agents de maîtrise et 1709 h pour les ouvriers), malheureusement nous faisons le constat que la direction ne prend en compte qu'une partie des heures supplémentaires, mais pour les autres heures !!!! La surcharge de travail oblige certains salariés à travailler hors du temps de travail ou à ramener du travail chez eux, mais ces heures supplémentaires n'existent pas aux yeux de la direction. Chaque salarié ne peut faire plus de 130h/an, astreintes comprises. Au-delà, il a droit un repos compensateur dès les premières minutes.

### FORFAIT JOUR POUR LES CADRES:

La direction de Verallia a fait le choix de la convention de forfait, ce qui veut dire que tous les cadres sont considérés de la même manière qu'ils soient dirigeants ou non. Est-il nécessaire que tous les cadres de Verallia soient au forfait ? Car le code du travail différencie 3 sortes de cadres. Les cadres dit occupés, selon l'horaire collectif de travail. Les cadres dirigeants, ce sont les cadres qui jouissent d'une grande indépendance et les autres cadres qui dépendent aux classifications des conventions collectives de branches.

### EGALITE HOMMES / FEMMES:

La direction nous ressort un ancien document global SGE, ce qui ne permet pas de nous prononcer en quoique ce soit! Est-ce vraiment une préoccupation de la direction...?

### DESIGNATION DES REPRESENTANTS CGT CHALON AU CCE

Sont désignés: Sylvain DUFOUR, Jean Marie AGUILERA et Richard BOSC



[www.cgt-verallia-chalon.fr](http://www.cgt-verallia-chalon.fr)